

LA FLORE REMARQUABLE DES TOURBIÈRES ET MARAIS ACIDES

ESPÈCES PROTÉGÉES



Tourbières :
Rossolis à feuilles rondes
(*Drosera rotundifolia*),
Orchis des sphaignes
(*Dactylorhiza sphagnicola*),
Linaigrette vaginée
(*Eriophorum vaginatum*).

Marais acides :
Wahlenbergie à feuilles
de lierre
(*Wahlenbergia hederacea*),
Mouron délicat
(*Anagallis tenella*),
Canche des marais
(*Deschampsia setacea*).

Stades pionniers :
Lycopode des tourbières
(*Lycopodiella inundata*),
Rhynchospore blanc
(*Rhynchospora alba*),
Rossolis à feuilles
intermédiaires
(*Drosera intermedia*).

Marais acide
d'Hargnies
(Ardennes).

Photo Arnaud BIZOT

Les tourbières et les marais acides sont beaucoup plus rares que leurs homologues alcalins. Leurs sols sont acides, gorgés d'eau, généralement tourbeux.

L'épaisseur de tourbe est plus grande pour les tourbières qui se surélèvent et deviennent des haut-marais (ou tourbières bombées).

Les marais se rencontrent en quelques endroits de l'Ardenne primaire et du Tertiaire parisien, les tourbières acides seulement en Ardenne primaire. Leur végétation est constituée de diverses laïches, de la molinie, des linaigrettes (linaigrette vaginée dans les tourbières). Plusieurs plantes rares se localisent dans ces milieux difficiles pour la vie, pauvres en espèces végétales. Les stades pionniers, riches en espèces carnivores (rossolis), sont particulièrement intéressants. Les tourbières et marais acides sont très menacés par le recalibrage des cours d'eau, le drainage, la gestion par le feu, les plantations de résineux, la pollution par les aérosols.

ORCHIS DES SPHAIGNES

Dactylorhiza sphagnicola

Orchidacées



juin-juillet



Photo Elisabeth GAILLARD

Les orchidées sont connues pour le nombre élevé de leurs variétés et sous-espèces. L'orchis des sphaignes a ainsi été longtemps considéré comme une forme de l'orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) avant d'être élevé au rang d'espèce. Les populations ardennaises sont les seules connues pour la France.



25 à 50 cm

Très voisine de l'orchis négligé dont il se distingue par une taille plus petite et un éperon plus grand. Le caractère acide de son biotope est aussi un bon indicateur.



RRR

Espèce du Nord de l'Europe, localisée en France aux Ardennes, sur les plateaux de Rocroi, des Hauts Buttés et d'Hargnies.



Tourbières et landes acides.



Espèce vulnérable, menacée par la cueillette et les altérations de son milieu (drainage, plantation de résineux, eutrophisation).



La plupart des stations sont situées dans la réserve biologique domaniale des Hauts-Buttés (08).



RRR

Espèce très rare en France, limitée à une seule station dans l'Ardenne primaire pour la région.



Pionnière sur tourbe nue dans les tourbières acides.



Espèce vulnérable, menacée par la valorisation forestière des landes tourbeuses et par l'évolution spontanée de la végétation.



LYCOPODE DES TOURBIÈRES

Lycopodiella inundata
Lycopodiacées



Photo Lionel KUTA

Ce lycopode a des feuilles sans poils blancs et une tige rampante, peu ramifiée et d'un beau vert tendre.

Comme tous les pionniers sur sol nu, le lycopode des tourbières finit par laisser la place à d'autres plantes et attend sous forme de spores une nouvelle perturbation du sol comme les boutis de sangliers ou les actions de conservation de la nature comme les décapages légers.



3 à 15 cm

WAHLENBERGIE À FEUILLES DE LIERRE

Wahlenbergia hederacea
Campanulacées

 juin-août



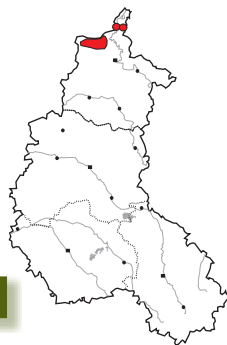
Photo Alain CHIFFAUT

Cette petite campanulacée n'est pas rare dans la moitié Ouest de la France mais elle est très localisée et en petites populations isolées dans le Nord-Est, notamment dans l'Ardenne primaire. Elle a perdu la moitié de ses stations depuis l'abandon du pâturage des landes tourbeuses et leur valorisation forestière.



6 à 15 cm

*Petite plante grêle
aux délicates fleurs
bleues, juchées sur
de longs pédoncules.*



RR

Espèce atlantique, en limite d'aire dans l'Ardenne primaire (7 stations).



Landes et prairies tourbeuses acides, bords de ruisselets.



Espèce menacée par les altérations diverses des zones humides et le boisement des landes.



Quelques stations sont protégées par un arrêté de protection de biotope.